

Dr Paul WIESEL

Rte de la Corniche 1 – 1066 Epalinges

Tél : 021 683 08 08 – Fax : 021 683 00 10

secretariatwiesel@gmail.com – www.drpaulwiesel.ch

INFORMATIONS AVANT UNE PONCTION-BIOPSIE DU FOIE

Chère Patiente, Cher Patient,

Vous allez avoir une ponction-biopsie du foie. Dans le cadre de cet examen vous recevez joint: une feuille d'information, un questionnaire de santé et une déclaration de consentement. **Nous vous prions de lire attentivement ces documents dès réception.** Le questionnaire de santé et la déclaration de consentement seront conservés dans votre dossier médical.

La feuille d'information contient des informations sur le déroulement de l'examen ainsi que sur les objectifs et les risques y afférents. Veuillez la lire attentivement. N'hésitez pas à consulter votre médecin si vous avez d'autres questions quant à la nécessité et à l'urgence de l'examen, les éventuelles alternatives et les risques inhérents. Le médecin qui vous a prescrit l'examen pourra répondre à la plupart de ces questions. Des questions spécifiques touchant aux aspects techniques de l'examen ou des problèmes précis peuvent nous être adressées, le cas échéant. Si vous souhaitez me contacter, nous vous prions de bien vouloir le faire suffisamment en avance ou de vous adresser à votre médecin traitant. La feuille d'information est destinée à votre usage personnel, vous pouvez la garder.

Le questionnaire de santé interroge sur vos tendances hémorragiques et les questions relatives aux médicaments, incompatibilités ou allergies. Si vous prenez des **médicaments antiagrégants ou anticoagulants** (p.ex. Sintrom, Marcoumar, Aspirine, Alcacyl, Tiatral, Plavix, Clopidogrel etc), vous devez le signaler (au moins 1 semaine avant l'examen) pour décider d'une **éventuelle interruption du traitement**.

Nous vous remercions de compléter le questionnaire de santé et la déclaration de consentement, d'indiquer la date et de le signer. Veuillez apporter le tout le jour de l'examen. Si vous rencontrez des problèmes ou avez des questions, merci de bien vouloir nous contacter ou d'en discuter avec votre médecin.

FEUILLE D'INFORMATION AVANT UNE PONCTION-BIOPSIE DU FOIE

POURQUOI EFFECTUER UNE PONCTION BIOPSIE DU FOIE (PBF) ?

Les examens antérieurs nous amènent à croire que vous souffrez d'une maladie du foie. L'analyse microscopique des tissus hépatiques et la comparaison des résultats avec les analyses sanguines permettent de mieux la cerner et de définir le traitement à suivre.

QU'EST-CE QU'UNE PONCTION BIOPSIE DU FOIE (PBF) ?

La biopsie hépatique consiste à prélever puis à analyser, un fragment du foie de quelques millimètres. Cet examen peut être proposé, notamment en cas d'une élévation des transaminases, confirmée par un ou plusieurs examens sanguins.

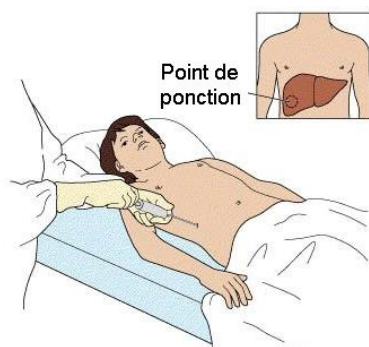
C'est actuellement l'examen de référence pour diagnostiquer la cause et préciser le traitement et le pronostic (stade de fibrose par exemple) de nombreuses maladies du foie ou de maladies générales retentissant sur le foie. Cet examen est parfois indispensable pour recevoir un traitement (cas de l'hépatite C notamment).

COMMENT SE PRÉPARE-T-ON À UNE PBF ?

Il est indispensable de ne pas prendre de médicament modifiant la coagulation, comme par exemple l'aspirine, dans les 10 jours précédant la biopsie. Avant la biopsie, le médecin se sera assuré de la réalisation d'une échographie du foie et d'un bilan sanguin de coagulation.

Si vous prenez des médicaments anticoagulants pour l'hémodilution (p.ex. Sintrom, Marcoumar) ou si vous prenez régulièrement de l'Aspirine, Alcacyl, Tiatral, Plavix, Clopidogrel, etc, vous êtes prié d'en parler avec votre médecin au plus tard 1 semaine avant l'examen pour décider d'une éventuelle interruption du traitement.

Le jour de la biopsie il faut être à jeun strict (sans fumer) durant les 6 heures précédant la biopsie; cependant, on pourra vous autoriser à prendre une boisson sucrée avant l'examen dans certains cas. Il est recommandé d'uriner juste avant l'examen.

COMMENT SE DÉROULE LA PBF ?

Vous serez admis pour une demi-journée au minimum.

L'examen se fera allongé sur le dos.

Une perfusion vous sera posée dans le bras avant l'examen.

L'endroit approprié pour la biopsie du foie est déterminé par ultrasons.

Après l'anesthésie locale de la peau et des muscles une incision de 3 à 4 mm sera faite puis une aiguille sera introduite du côté droit du corps, entre les côtes inférieures et un prélèvement sera effectué dans le foie (« carotte » avec une aiguille à usage unique de 2 mm de diamètre et de 3 cm de long). Cette procédure ne dure que quelques secondes.

L'apparition de douleurs est possible. Le cas échéant, vous recevrez un médicament antidouleurs.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA PBF ?

Après la biopsie, vous resterez couché pendant 4 heures, dont les 2 premières heures couché sur le côté droit. Dès la fin de la biopsie, une douleur peut parfois survenir au niveau du foie ou au niveau de l'épaule droite. Prévenez l'infirmier(e) qui vous surveille afin de recevoir un médicament pour vous soulager. Vous serez ensuite surveillé pendant au moins 4 heures, toutes les 15 minutes.

La ponction ne laisse pas de cicatrice et le pansement pourra être enlevé le lendemain.

Pour ceux dont la sortie est autorisée le soir même, il vous est demandé de ne pas vous éloigner à plus de 20 minutes d'un hôpital. Veillez à éviter toute activité physique trop intense et ne restez pas seul les 24 heures suivant l'examen. Si vous ressentez des douleurs de plus en plus fortes, des troubles cardio-vasculaires (p.ex. vertiges), des troubles respiratoires ou une dégradation de votre état général, contactez-nous immédiatement, ou votre médecin ou rendez vous aux urgences.

Dans la semaine qui suit la biopsie, il est recommandé de ne pas prendre de médicament modifiant la coagulation comme par exemple l'aspirine. Durant cette semaine, vous pourrez procéder à vos occupations habituelles. Cependant, il est déconseillé de faire un effort physique intense ou d'entreprendre un voyage dans un pays à faible niveau sanitaire.

QUELS SONT LES RISQUES DE LA PBF ?

Tout acte médical, investigation, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Les complications de la biopsie hépatique sont rares. Il s'agit essentiellement d'un saignement interne dont la fréquence est inférieure à 1 cas sur 1'000. D'autres complications sont possibles mais restent exceptionnelles. Ces complications peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux (d'où la réalisation d'une échographie et d'un bilan de coagulation préalables) ou par la prise de certains traitements.

Ces rares complications apparaissent le plus souvent dans les 6 heures qui suivent l'examen mais peuvent exceptionnellement se révéler quelques jours après l'examen (douleur abdominale, fatigue, pâleur) d'où les précautions précédentes. Il est alors très important de nous contacter immédiatement ou en cas d'impossibilité de prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant ou un service d'urgences. Ces complications peuvent nécessiter une hospitalisation et exceptionnellement une intervention chirurgicale.

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions concernant l'examen programmé, veuillez vous adresser à votre médecin traitant. S'il ne peut pas répondre à vos questions, contactez nous.

En cas de survenue d'une complication il est important de prendre immédiatement contact avec nous (Dr Wiesel : 021 683 08 08 ; Dr Nichita 021 525 82 40), la clinique La Source (021 641 33 33), votre médecin traitant ou l'hôpital le plus proche.

QUESTIONNAIRE DE SANTE

(entourer la réponse)

Souffrez-vous actuellement de maladies ?	OUI NON
Si oui, lesquelles ?	
Avez-vous eu une maladie ayant nécessité une hospitalisation ?	OUI NON
Si oui, laquelle ?	
Prenez-vous des médicaments? Si oui, lesquels ?	OUI NON
Prenez-vous des médicaments anticoagulants (p.ex. Sintrom, Marcoumar) ou avez-vous pris un des médicaments suivants ces derniers jours : Aspirine, Alcacyl, Tiatral, Plavix, Clopidogrel, etc. ou des médicaments antiviraux, antidouleurs, anti-inflammatoire ou contre les rhumatismes ?	OUI NON
Si oui, lesquels ?	
Pour votre âge, vous considérez-vous facilement essoufflé ou souffrez-vous d'une maladie respiratoire (pulmonaire)?	OUI NON
Rester allongé pendant 30 minutes vous cause-t-il un inconfort (douleurs, difficulté à respirer) ?	OUI NON
Souffrez-vous de douleurs de poitrine pendant un effort ?	OUI NON
Souffrez-vous d'une maladie cardiaque ou valvulaire ou avez-vous une carte de prophylaxie de l'endocardite (verte / rouge) ?	OUI NON
Etes-vous porteur d'un pacemaker, d'un défibrillateur ou d'un neurostimulateur ?	OUI NON
Avez-vous connaissance d'une insuffisance rénale ou êtes-vous en dialyse ?	OUI NON
Etes-vous diabétique ?	OUI NON
Souffrez-vous d'une maladie du foie ?	OUI NON
Avez-vous des problèmes de coagulation, des saignements de longue durée ou intenses pendant ou après un traitement dentaire, de forts saignements pour de petites blessures, de forts saignements de nez, ou des gencives ou de petits saignements cutanés sans raison apparente ?	OUI NON
Avez-vous des allergies (médicaments, œuf, soya, latex, anesthésiants locaux, adhésifs) ?	OUI NON
Si oui, lesquelles ?	
Avez-vous eu des saignements de longue durée ou intenses pendant ou après des opérations (p.ex. opération des amygdales, appendicectomie, accouchement) ?	OUI NON
Existe-t-il dans votre famille (parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents, oncles, tantes) une maladie avec une tendance hémorragique ?	OUI NON
Si vous êtes une femme : Avez-vous l'impression que vos règles durent plus longtemps (>7 jours) ou que vous devez changer de tampon ou de serviette plus souvent ?	OUI NON
Si vous êtes une femme : Etes-vous ou pourriez-vous être enceinte ?	OUI NON
Avez-vous des dents qui bougent, une prothèse dentaire ou une maladie dentaire ?	OUI NON

DECLARATION DE CONSENTEMENT

CONCERNANT LA PONCTION-BIOPSIE DU FOIE

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de la notice informative et avoir rempli le questionnaire en toute bonne foi. J'ai été informé(e) de l'indication à la ponction-biopsie du foie. Je comprends la nature, le déroulement et les risques de la ponction-biopsie du foie. J'ai reçu des réponses satisfaisantes à mes questions. Je donne mon accord pour l'exécution de la ponction-biopsie du foie.

Epalinges, le.....

Nom du patient (ou représentant légal) et Signature :

Si les explications données ne sont pas claires ou si vous souhaitez un complément d'information ne signez pas. Vous pouvez discuter avec nous et poser toutes les questions que vous souhaitez.

Documents basés sur les recommandations de la Société Suisse de Gastroentérologie, de la FMH et de l'Organisation suisse des Patients (OSP)